## **termes de référence**

## Recrutement d’UN consultant pour MENER une formation de formateurs sur le développemen des coopératives selon l’aproche de l’oit

**Contexte**

Dans un effort pour soutenir le gouvernement à réaliser le plein potentiel du secteur agricole, l'OIT met en œuvre le projet ProAgro au Maroc sur une période de 42 mois. ProAgro est un programme combinant le soutien aux politiques d’emploi et au dialogue social, le développement des compétences, le développement de chaîne de valeur et la formation à l’entrepreneuriat, avec l’objectif ultime de créer des emplois décents pour les femmes et les hommes dans le secteur agroindustriel.

ProAgro vise à développer la capacité des parties prenantes nationales, régionales et locales à élaborer et à mettre en œuvre des actions visant à stimuler le potentiel de création d’emplois du secteur agroindustriel tout en améliorant les conditions de travail. Le programme contribuera également à répondre et à atténuer l’impact de la crise Covid-19 sur les entreprises et le marché du travail dans le secteur ciblé.

Une des manières pour le Projet d’atteindre ses objectifs est le renforcement de capacités des acteurs privés, notamment sur l’accompagnement des coopératives agissant dans les secteurs agricoles et/ou agro-industriels. Pour ce faire, le projet ProAgro souhaite organiser une formation de formateurs sur le développement des coopératives au profil de l’académie de formation de la COPAG, de la fondation OCP et des prestataires de service privés. Pour se faire, les formations développées par le Bureau international du Travail (BIT) sur le développement coopératif seront intégrées dans les services offerts par ces structures d’appui aux secteur coopératif.

Ces formations fourniront l’opportunité aux formateurs sélectionnés d’être renforcés sur les stratégies susceptibles de les aider à favoriser l’accès des acteurs de l’économie informelle au développement coopératif ainsi que d’apporter des éléments de réponses pour une organisation adaptée aux difficultés auxquelles sont confrontés ces acteurs sur le plan de l’autonomisation.

Les outils de formation du BIT sur les coopératives sont :

1. Think.COOP[[1]](#footnote-2) est un outil de formation à faible coût et facile à utiliser. Il a été conçu pour les per­sonnes souhaitant créer ou adhérer à une coopérative. Fondé sur les données techniques tirées de différents outils de formation de l’OIT sur les coopératives et de la méthode d’apprentissage par les activités entre les pairs, tirée du Programme communautaire de l’OIT pour le développement des entreprises (C-BED en anglais), Think.COOP fournit des informations simples sur les principes fondamentaux des coopératives.

2. Start.COOP[[2]](#footnote-3) est un outil de formation peu coûteux et facile à utiliser, destiné aux personnes qui cherchent un moyen participatif et efficace pour créer et lancer une coopérative. Il s’appuie sur le contenu technique provenant de supports de formation existants de l’OIT sur les coopératives ainsi que sur la méthode d’apprentissage en équipe basée sur des activités du Programme communautaire de l’OIT pour le développement des entreprises (C-BED). Le support de formation Start.COOP a été divisé en quatre modules correspondant à chacune des phases du processus de création d’une coopérative, afin que les participants aient le temps de réfléchir à l’importance de ce qu’ils sont en train de faire à un moment donné et qu’ils puissent voir comment tout cela s’inscrit dans un tableau plus général. Chaque module se concentre sur les décisions à prendre à chaque étape de manière à augmenter les chances de réussite.

My.COOP[[3]](#footnote-4) est un programme de formation qui concerne la gestion des coopératives agricoles. Ce programme a été initié par l’OIT à travers le projet COOPAfrica, l’unité en charge des coopératives au sein du BIT, et implique un partenariat avec Agriterra, la FAO, le Centre international de formation de l’OIT, l’Institut tropical royal, et l’Université et le centre de recherche de Wageningen, entre autres. L’objectif de ce programme de formation est de permettre aux aux dirigeants et gérants de coopératives agricoles, qui exercent ou sont destinés à exercer cette fonction, d’identifier et de faire face aux principaux défis auxquels sont confrontées les coopératives agricoles. Le programme My.COOP est structuré en 4 modules (notions de base, services coopératifs, intrants agricoles, marketing coopératif). Il comprend également un guide du formateur. Ce programme est principalement destiné aux coopératives agricoles existantes.L’utilisation de certains modules est envisagée en raison de leurs spécificités au secteur agricole.

Les présents termes de référence détaillent les taches et le contenu de cette mission.

**Objectif de la prestation**

L’objectif général de cette action de formation est d’outiller un groupe d’environ vingt (22) formateurs des structures d’appui au secteur coopératif sur les principes stratégiques, les outils techniques et les approches méthodologiques de Think.COOP, Start.COOP et My.COOP du BIT, en insistant sur les connaissances et bonnes pratiques acquises sur le terrain.

**Description de la prestation**

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal de ProAgro Maroc et en étroite collaboration avec l’unité des coopératives du Bureau international du Travail, le maître formateur sur le développement des coopératives facilitera le processus de formation et de certification d’un groupe d’environ 22 formateurs sur la méthodologie de l’OIT pour le développement des coopératives (principalement les modules Think.COOP, Start.COOP et My.COOP).

Conformément à la pratique normale dans les formations de formateurs sur le développement des coopératives, les tâches spécifiques incluront :

* Fournir une note méthodologique et un agenda précis du programme de formation avec l’ensemble des modules proposés et les séances animées par le Maitre Formateur ;
* Communiquer au projet la liste des fournitures nécessaires à l’administration de la formation ;
* Appuyer l’équipe du projet lors du processus de sélection des participants à la formation ;
* Préparer un modèle de fiche d’évaluation des formateurs et un modèle de test d’évaluation des compétences des formateurs au démarrage et à la clôture de la formation ;
* Animer la formation initiale des formateurs de 12 jours sur les outils susmentionnés ;
* Suivi et évaluation : effectuer une évaluation de chaque formateur à l’issue de la formation en présentant les résultats généraux et spécifiques, des recommandations ainsi que des propositions d’éventuelles des capacités à renforcer. Ces évaluations peuvent être intégrées dans le rapport final ;
* Rédiger un rapport final à l’issue de la formation initiale : le rapport contiendra le déroulement de la formation, les principaux enseignements, les points positifs et à améliorer, une évaluation finale de la formation, la liste des participants, la liste de présence à chaque module et une évaluation de chaque participant ;
* Participer à la planification des séances de coaching des formateurs qui devront se faire lors de formations de coopératives sur les outils en matière de développement coopératif du BIT.

**Livrables**

**Livrable 1 :** Une note méthodologique finale contenant a minima le programme final de la formation de formateurs, les plans de session et la liste des fournitures, matériels, et outils nécessaires à l’administration de la formation, une fiche d’évaluation des participants, un modèle de test d’évaluation des participants et un questionnaire d’évaluation finale de la formation (à soumettre le 15 mai 2024 au plus tard) ;

**Livrable 2 :** Les supports de formation qui seront utilisés lors de l’animation des formations de formateurs (à soumettre le 20 mai 2024 au plus tard) ;

**Livrable 3 :** Le rapport final de la formation des formateurs décrivant le déroulement de la formation, les principaux enseignements, les points positifs et à améliorer, une évaluation finale de la formation, la liste des participants, la liste de présence à chaque module et une évaluation de chaque participant (à soumettre le 12 juillet 2024 au plus tard).

**Modalités de mise en œuvre, calendrier et paiements**

Le prestataire travaillera sous la supervision du Coordinateur Technique Principal du Projet, et en collaboration avec l’unité coopératives de l’OIT à Genève. La prestation se déroulera du **1 mai 2024 au 22 juillet 2024**. **La date exacte de réalisation de la formation de formateurs sera fixée en étroite concertation avec le maître formateur, l’académie de formation de la COPAG et la fondation OCP. Le lieu de déroulement de la formation est la ville de Taroudant au niveau des locaux de l’académie de formation de la COPAG.**

Le paiement se fera selon les modalités suivantes :

- Un premier paiement équivalent à la totalité des per diem et des frais de transport estimés (billet d’avion), à la signature du contrat ;

- Un deuxième (et dernier) paiement du montant total des honoraires, suite à la soumission des livrables 1, 2 et 3, à la satisfaction de l’OIT, au plus tard le 22 juillet 2024.

La charge de travail prévue pour accomplir l’ensemble des livrables est de 18 jours.

**Qualifications requises**

Les qualifications requises incluent :

* Diplôme universitaire minimum bac+5 en sciences économique, gestion ou autres spécialités pertinentes ;
* Être un maitre formateur certifié My COOP par le BIT ;
* Avoir au minimum 5 ans d’expérience dans la formation des formateurs en développement des coopératives sur les outils Think.COOP et Start.COOP et My COOP ;
* Une expérience de collaboration dans le cadre d’une initiative du BIT serait un atout ;
* Bonnes capacités d'animation et de présentation ;
* Connaissances linguistiques : maîtrise du français. La connaissance de l’arabe est un atout ;
* Être en mesure de voyager au Maroc (mesures COVID, visa, etc.).

**Soumission des candidatures**

Les candidats intéressés doivent soumettre une proposition technique succincte, y compris leur CV spécifiant clairement leurs expériences pertinentes et une proposition financière indiquant uniquement leur taux journalier, le nombre de jours et le montant total. Les candidats doivent également indiquer l’aéroport depuis lequel ils voyageront.

Les propositions technique et financière doivent être soumises en deux fichiers distincts, lesquels doivent être datés et signés.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 2**2 avril 2024 à 12h00 CET**. Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique à [cols@ilo.org](mailto:cols@ilo.org), et [idrissi@ilo.org](mailto:idrissi@ilo.org).

1. Voir : <https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_635256/lang--fr/index.htm> [↑](#footnote-ref-2)
2. <https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_649941/lang--fr/index.htm> [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir : <https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_644884/lang--fr/index.htm> [↑](#footnote-ref-4)